Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212902332-20260701-20260701_04-DE

QUIMPERLÉ
KEMPERLE

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 01 Juillet 2026 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 25 juin 2026, s'est réuni, salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents : 32

Danièle KHA, Eric ALAGON, Linda LE METAYER, Maxime PADELLEC, Danièle BROCHU, Yves SCHRYVE, Marie-Madeleine BERGOT, Pascal PILLAULT, Pierre FRANQUEVILLE, Ghislaine HUON, Vincent THAERON, Stéphanie MINGANT, Antoine TISSERAND, Christine COURANT, Christophe COUIC, Emilie CERISAY, Ronan GOUEREC, Frédérique DIETER, Arnaud LE PENNEC, Yvette METZGER, Pierre GUILLON, Isabelle LE DOUARON, Didier LE ROUX, Noëlle BRUNERIE, Julien TERME, Arnaud LE DANTEC, Elisabeth ESVAN, Samuel TANGUY, Laëtitia TRINCKVEL, Jeff DUFRAICHE, Catherine LE MERY

Pouvoirs : 1
Karine LE GAD à Maxime PADELLEC

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Pierre GUILLON

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212902332-20260701-20260701_04-DE

4. DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE « COMMERCES PLACE HERVO »

Exposé :

Suite au vote du budget primitif lors du conseil municipal du 10 février dernier, il est nécessaire d'ajuster les crédits et recettes nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité.

Pour rappel, le budget annexe Commerces « place Hervo » est de 369 100.52€ réparti entre la section d'exploitation à hauteur de 8 000€ et la section d'investissement pour un montant de 361 100.52 €.

Le résultat d'investissement excédentaire a été inscrit en dépenses ; il convient donc de corriger cette erreur matérielle.

Cela permet de compléter le remboursement de l'avance faite par la ville (montant initial de 174 000€) pour un total de 132 620.48€.

D/R	Libellé	Montant
D	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	-30 352,48
D	REMBOURSEMENT AVANCE	60 704,96
	TOTAL DEPENSES	**30 352,48**
R	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	30 352,48
	TOTAL RECETTES	**30 352,48**

Proposition :

Il est proposé d'approuver la décision modificative n°1 du budget annexe « Commerces Place Hervo ».

Décision : **Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.**

Le Maire,
Michaël QUERNEZ

VILLE DE QUIMPERLÉ (Finistère)